

Visa pour les algériens : Macron décide de réduire le quota

Les autorités françaises ont annoncé ce matin la réduction du nombre de visas octroyés aux maghrébins notamment les algériens, indique ce mardi le porte-parole du gouvernement français Gabriel Attal à Europe 1.

La réduction est de 50% par rapport à 2020, selon la même source. Pour l'Algérie et le Maroc le nombre de visas délivrés par la France va baisser de 50%, tandis que pour la Tunisie la baisse sera de 30%, a révélé le responsable français.

Menaces

La France semble mettre ces menaces à exécution après le non aboutissement du dialogue au sujet du retour des ressortissants des pays du Maghrébins. « En 2018, nous avons adopté la loi Asile et immigration (...) Et le frein à cette efficacité et aux reconduites effectives, c'est le fait que des pays refusent les laissez-passer consulaires. A partir de là, on a eu un dialogue avec certains pays du Maghreb, puis des menaces. Et aujourd'hui on met ces menaces à exécution", a expliqué le porte-parole du gouvernement sur la même radio.

Le responsable français déplore l'incapacité de la justice française à exécuter des milliers de décisions décidant « l'obligation de quitter le territoire français pour 7731 algériens », alors qu'elle n'a pu expulser que 22.

"Ces pays n'acceptent pas de reprendre leurs ressortissants que nous ne souhaitons pas et que nous ne pouvons pas garder en France", dénonce Gabriel Attal.

Cette situation a visiblement poussé Emmanuel Macron à réduire considérablement le nombre des visas délivrés. En effet, une décision du Quai d'Orsay ordonne aux services consulaires de ne délivrer que 31 500 visas, soit 50% moins que le premier semestre de 2020 qui a enregistré 63 000 visa délivrés contre 96 000 demandes déposées.

"La décision a été prise il y a quelques semaines et elle va être mise à exécution. L'objectif c'est que ça pousse les pays concernés à changer de politique et à accepter de délivrer ces laissez passer", précise le membre du gouvernement Français.